

## CONSEIL MUNICIPAL DE GÉTIGNÉ

Séance du 22 octobre 2020

Délibération n°2020-10-04

Le vingt-deux octobre deux mille vingt, à vingt heures quinze minutes, le Conseil municipal de la commune de Gétigné (Loire-Atlantique), dûment convoqué le seize octobre deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire, à l'espace Bellevue, sous la présidence de M. François GUILLOT, Maire de Gétigné.

Présents : Cyril ALLAIN, Chantal AUDRAIN, Morgane BARBIER, Marion BERNARD, Mickaël BODET, Alex BOISSELIER, Angéline BULOT, Gilles CHABAS, Céline DAVID, Séverine DOLLET, Olivier FOULONNEAU, Florian GRIMBERGER, François GUILLOT, Karine GUIMBRETIERE, Jean-Jacques LE HÉRICY, Nadège LEMELLE, René LESIEUR, Patricia MANGIN-CAZES, Jonathan PEIGNÉ, Lore PICHAUD, Romuald POULNAIS, Stéphane RABILLER, Étienne RIPOCHE et Laurence VALTON.

Absents et excusés : Olivier JARRET, Bénédicte LOIRET et Carine SARTORI.

Pouvoirs : d'Olivier JARRET à Angéline BULOT, de Bénédicte LOIRET à Florian GRIMBERGER et de Carine SARTORI à Laurence VALTON.

Membres en exercice : 27

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Votants : 27

Monsieur Mickaël BODET a été élu secrétaire.

---

**Objet : DÉNOMINATION DE VOIES - ZAC MULTI-SITES, SECTEUR DE LA ROCHE**

---

En vue de la réalisation de la ZAC multi-sites, secteur de la Roche, et dans l'objectif de faciliter la numérotation des lots, l'aménageur Besnier Aménagement a demandé à la commune de dénommer les trois voies dans lesquelles ils se situeront.

CONSIDÉRANT que la commission patrimoine, aménagement et urbanisme réunie le 6 octobre 2020 a proposé les noms suivants : rue Juliette Gréco, impasse Simone Veil, impasse Marguerite Yourcenar ;

CONSIDÉRANT que l'aménageur a validé le 12 octobre ces propositions ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, avec 26 voix pour et 1 abstention,

**ENTÉRINE** les propositions de dénommer les voies desservant la ZAC multi-sites secteur de la Roche, à savoir :

- Rue Juliette GRÉCO
- Impasse Simone VEIL
- Impasse Marguerite YOURCENAR.

Fait à Gétigné, le 23 octobre 2020

Le Maire, M. François GUILLOT



Accusé de réception en préfecture  
044-214400632-20201015-2020-10-04-CM-  
DE  
Date de télétransmission : 26/10/2020  
Date de réception préfecture : 26/10/2020

Délibération publiée et / ou notifiée  
le 26 10 2020